

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

29 AVRIL 2014

Le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Layrac s'est réuni en séance ordinaire le mardi 29 avril 2014 à 17h30, sous la présidence de Monsieur Rémi CONSTANS, Président du CCAS.

ONT ETE DEBATTUES ET VOTEES LES QUESTIONS SUIVANTES :

⇒ à l'unanimité, l'approbation du Compte de Gestion année 2013

- Excédent de fonctionnement de 6 161,32 €
- Déficit d'investissement de 76,63 €

⇒ à l'unanimité, l'approbation du Compte Administratif année 2013

- Excédent de fonctionnement de 6 161,32 €
- Déficit d'investissement de 76,63 €

⇒ à l'unanimité, l'affectation du résultat - Compte Administratif 2013 sur Budget Primitif 2014

- De reprendre en section de fonctionnement à la ligne R002 l'excédent de 30 490,00 €
- De reprendre en section d'investissement à la ligne R001 l'excédent de 4 723,09 €

⇒ à l'unanimité, le budget primitif du CCAS pour l'année 2014 comme suit :

- par chapitre en section de fonctionnement
- par opération en section d'investissement

Et qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses comme suit :

- section de fonctionnement : 198 980,00 €
- section d'investissement : 8 623,09 €

La séance est levée à 18h30.

NB. : Les délibérations peuvent être consultées au CCAS.